

« Ouvrir plus de places enverrait ces étudiants au casse-pipe »

STAPS Le recteur et le président de l'Université expliquent pourquoi ils n'ouvriront pas plus de places en master de Métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation

Depuis plusieurs semaines les étudiants en troisième année de licence Éducation et Motricité multiplient les manifestations à Nice et à Toulon. Ils réclament l'ouverture d'une seconde classe de master MEEF (Métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation). Car pour l'heure, alors qu'ils sont près de 180 inscrits en licence sur les deux campus, seulement une trentaine d'entre eux pourront poursuivre l'an prochain dans cette voie professionnalisante qui mène au métier de professeur d'EPS. Le recteur d'Académie, Richard Laganier, et le président de l'Université Côte d'Azur, Jeanick Brisswalter, s'y refusent et donnent chacun leurs arguments.

Une sélectivité avant tout nationale

« En réalité la situation n'a pas bougé, depuis la création de la filière Meef, la capacité

d'accueil est restée la même : 30 places », souligne le recteur qui rappelle, qu'en revanche, le nombre de places au concours national qui conclut cette formation lui n'a cessé de diminuer ces dernières années. « Après avoir culminé à 820 en 2016, le nombre de postes ouverts en 2021 est de 670. » « Notre priorité c'est d'offrir une formation de qualité à ces étudiants et c'est d'ailleurs le cas à Nice. Mais c'est aussi de faire en sorte que cette formation corresponde aux débouchés professionnels existants », rappelle le recteur qui estime que « créer plus de places, ce serait envoyer ces étudiants au casse-pipe. » Un argument qui ne tient pas selon les étudiants de Staps qui revendiquent « une égalité territoriale d'accès aux études » : « Avec trois fois moins de places en master que la moyenne nationale cette équité n'est pas respectée », selon eux. Une « injus-



Manifestation des étudiants de Staps à Nice.

(Photo Eric Ottino)

tice » qui ne saurait perdurer sous prétexte « qu'elle est historique » et ils se demandent bien pourquoi on « divise leurs chances par trois avant même que le concours

national ait eu lieu ? »

A Toulon, une licence mais pas de master

L'Université Côte d'Azur (UCA) estime que cette sé-

lectivité accrue n'est pas de son fait. « L'ouverture sur l'Université de Toulon d'une Licence Staps mention Éducation et Motricité sans Master associé a aggravé cette

situation puisqu'elle double le nombre de candidats à un même nombre de places limitées », souligne son président Jeanick Brisswalter. Reste à savoir comment y remédier ? La création de places supplémentaires en Master, du moins à Nice, ne semble pas une option envisageable pour le recteur. Dès lors estime de son côté le président de l'UCA, « afin de conserver la qualité de la formation en Licence et Master et de ne pas avoir cette sélection accrue en L3, les universités vont devoir travailler en amont d'une part à la gestion des flux et d'autre part à l'ouverture à ces étudiants de nouvelles possibilités de passerelles à la suite de la Licence. »

Pas sûr que cela satisfasse les candidats au master Meef.

ERIC GALLIANO
egalliano@nicematin.fr